



La filière S2TMD

« Sciences et techniques du théâtre, de la musique et de la danse »

Le lycée Clemenceau et la Cité des Arts, Conservatoire à Rayonnement Régional (CRR) poursuivent depuis maintenant de nombreuses années un partenariat pédagogique artistique d'une grande richesse. Avec la mise en œuvre du nouveau baccalauréat général et technologique, l'offre pédagogique de nos deux établissements partenaires a évolué. Nous tenons à vous informer des dispositifs mis en place dans ce contexte.

La filière S2TMD permet la valorisation d'un parcours artistique dans le cadre des études générales et du baccalauréat.

Le bac S2TMD se prépare en 2 ans et vise une poursuite d'étude en Classe Préparatoire à l'Enseignement Supérieur et en écoles supérieures (Conservatoires supérieurs, pôles supérieurs, Universités).

Le lycée et la Cité des arts proposent pour les élèves suivant un cursus artistique au conservatoire en horaires aménagés ou non :

- **Une classe spécifique de 2^{de} à horaires aménagés (HA)** avec une option de 2 heures hebdomadaires en culture et sciences musicales ou chorégraphiques
- **Une série technologique S2TMD à partir de la classe de 1^{re}** pour les élèves qui souhaitent s'orienter dans un cursus artistique et professionnel d'excellence en vue d'intégrer un établissement d'enseignement supérieur artistique. Les élèves suivent notamment un cours d'Economie et Droit du Spectacle Vivant (EDASV) dans lequel ils étudient les pratiques et les politiques culturelles, l'économie et les métiers du spectacle vivant.

LE FONCTIONNEMENT DE LA FILIÈRE S2TMD

- Les élèves de la classe de seconde bénéficient d'un **suivi individualisé** de leur cursus dans les deux établissements, au lycée et au Conservatoire. Ce suivi est formalisé lors de chaque conseil de classe et sur les bulletins trimestriels des élèves.
- Les élèves de 2^{de} sont intégrés si leur nombre est inférieur à 25 à une classe de l'établissement. Le cas échéant, ils formeront une classe complète d'élèves à Horaires Aménagés. Dans tous les cas, ils ont **l'assurance d'intégrer la même classe de seconde**.
- Les élèves danseurs de 2^{de} sont dispensés de cours d'EPS pour leur permettent d'alléger leurs horaires au lycée et s'investir pleinement dans les enseignements de danse du CRR.
- À l'issue de cette année de 2^{de} HA au lycée Clemenceau, les élèves s'appuyant sur les conseils des équipes pédagogiques choisissent de poursuivre dans une **filière générale dans leur établissement de secteur ou bien de se spécialiser en série technologique S2TMD**.
- Les élèves bénéficient de la **gratuité** de la scolarité dans les deux établissements.

Le lycée Clemenceau est le **seul lycée de l'Académie de Montpellier en partenariat avec la Cité des Arts**. Il propose un enseignement riche avec de nombreux projets (répétitions générales de l'Orchestre et Opéra de Montpellier, partenariat avec Montpellier Danse, représentations théâtrales, voyage scolaire artistique en projet, venues d'artistes en atelier). C'est une **volonté forte de l'établissement d'accueillir les élèves du Conservatoire dans les meilleures conditions** pour leur permettre de mener de front études artistiques et générales. Chaque année des élèves poursuivent avec succès et enthousiasme leur scolarité dans les dispositifs proposés.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Période de retrait de dossier et d'inscription :

Du 16 janvier au 03 mars 2024

Le dossier d'inscription au test d'entrée est accessible sur le site internet de l'Académie de Montpellier.

Procédure de recrutement :

Après dépôt du dossier de candidature, voici la procédure de recrutement :

Test instrumental et FM suivi d'un entretien pour les candidats externes

Avis écrit de l'équipe pédagogique pour les candidats en interne

À propos du test instrumental :

Les candidats jouent un programme imposé par la Cité des Arts. L'affichage des œuvres imposées est diffusé sur le site de la cité des Arts en janvier.

Commission d'admission :

Une commission mixte réunissant les établissements partenaires, sous la présidence du DASEN ou de son représentant, établit la liste des candidats retenus en filière S2TMD. L'Académie de Montpellier diffuse les résultats.

Pour vous informer plus amplement sur la filière S2TMD, vous pouvez consulter le site du lycée Clémenceau :

<https://georges-clemenceau.mon-ent-occitanie.fr>

et le site de la Cité des Arts : <https://conservatoire.montpellier3m.fr/articles/accueil>

Par ailleurs, une réunion d'information sera organisée à la coté des Arts le mercredi 10 janvier 2024 à 18h00.